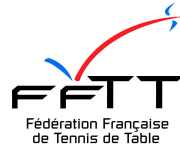




## SUPER COUPE DE L'AVEYRON 2015



### Règlement

1. Le comité départemental organise la super coupe de l'Aveyron par équipes, réservée aux clubs affiliés à la F.F.T.T. et aux joueurs possédant une licence traditionnelle (**présentation de la licence obligatoire, pas de mention promo**). Il s'agit d'une **épreuve départementale homologuée, pour laquelle le règlement F.F.T.T. s'applique**.

2. Plusieurs tableaux par **“niveau de classement”** sont proposés :

**TABLEAU A** : joueurs classés strictement de 5 à 6 inclus.

**TABLEAU B** : joueurs classés strictement de 7 à 9 inclus.

**TABLEAU C** : joueurs classés strictement de 10 à 12 inclus.

**TABLEAU D** : joueurs classés strictement de 13 à 19 inclus.

**NB** : Cas particulier concernant le **tableau D** : un classé 19 devra impérativement jouer avec un classé 13, un classé 18 avec un classé 14 et un classé 17 avec un classé 15 **pour ne pas excéder au final un total de 32**.

3. Les équipes sont composées **obligatoirement** de deux joueurs (euses) pour disputer les rencontres qui se déroulent selon le modèle de la “Coupe Davis” : 4 simples et 1 double. Mixité autorisée.

4. Les rencontres sont à élimination directe.

5. Les performances sont prises en compte pour le classement, le coefficient affecté à la compétition est de 0,75.

6. **Une liste de deux à quatre noms est demandée aux clubs lors de l'inscription des équipes** parmi lesquels sont obligatoirement notés les deux équipiers titulaires en simple. **Le (ou les) autres joueurs restants sur la liste peuvent disputer le double de chaque rencontre.**

7. **S'il n'est mentionné que deux noms sur une équipe, le capitaine devra impérativement contacter le responsable de l'épreuve par téléphone pour confirmer son engagement.**

8. Les tableaux de départ sont établis par tirage au sort intégral, en évitant seulement les rencontres entre deux équipes du même club au premier tour.

9. Une seule journée est prévue pour le déroulement de la compétition, le **dimanche 10 mai**.

**La compétition se déroulera à Baraqueville (Gymnase – 264 rue de la Vallée du Viau) et le pointage des équipes des huitièmes de finales se fera à 9h, début des parties à 9h30.**

10. Les résultats seront sur Spid et sur le site internet du comité départemental.

11. Les inscriptions peuvent être envoyées par mail à [laurent.gaudel12@gmail.com](mailto:laurent.gaudel12@gmail.com) ou adressées à :

*Laurent GAUDEL 32 rue du barri – Fijaguet 12330 VALADY*

**Avant le lundi 4 mai (date du tirage au sort).**

12. Le trophée, de chaque tableau, est conservé un an par l'équipe victorieuse; il sera attribué définitivement au club qui obtiendra trois victoires consécutives.